



KPMG S.A.
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Association FRAC des Pays de la Loire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association FRAC des Pays de la Loire
La Fleuriaye - 44470 Carquefou
Ce rapport contient 14 pages
Référence : CS-23-159



KPMG S.A.
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Association FRAC des Pays de la Loire

Siège social : La Fleuriaye - 44470 Carquefou

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association FRAC des Pays de la Loire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRAC des Pays de la Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée général.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

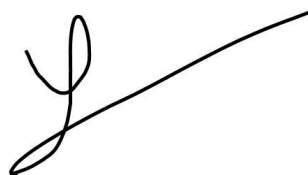
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 13 juin 2023



Cyprien Schneider
Associé

BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Montant brut	Amort. ou Prov	Montant net	Au 31/12/2021
Immobilisations Incorporelles				
Logiciels	9 817,83 €	8 130,33 €	1 687,50 €	- €
Total	9 817,83 €	8 130,33 €	1 687,50 €	- €
Immobilisations Corporelles				
Oeuvres d'art	7 837 275,17 €		7 837 275,17 €	7 594 983,17 €
Oeuvres d'art numériques	91 469,71 €		91 469,71 €	91 469,71 €
Dons œuvres d'art	876 918,00 €		876 918,00 €	874 018,00 €
Fonds œuvres numérisées	41 080,20 €	36 972,18 €	4 108,02 €	8 216,04 €
Accessoires œuvres	16 795,96 €	16 795,96 €	- €	
Total collection	8 863 539,04 €	53 768,14 €	8 809 770,90 €	8 568 686,92 €
Matériel et outillage	57 608,63 €	38 848,33 €	18 760,30 €	25 725,67 €
Matériel divers	22 741,42 €	19 032,68 €	3 708,74 €	5 249,90 €
Matériel audio	46 237,82 €	46 237,82 €	- €	- €
Agencements divers	226 675,81 €	124 493,20 €	102 182,61 €	111 509,88 €
Matériel de transport	21 174,83 €	21 174,83 €	- €	- €
Matériel informatique	66 904,45 €	46 618,03 €	20 286,42 €	14 764,54 €
Matériel de bureau	12 240,00 €	3 876,00 €	8 364,00 €	10 812,00 €
Matériel d'exposition	117 428,81 €	81 841,37 €	35 587,44 €	15 740,03 €
Mobilier	166 624,79 €	141 305,21 €	25 319,58 €	34 989,95 €
Total autres immobilisations	737 636,56 €	523 427,47 €	214 209,09 €	218 791,97 €
Total	9 601 175,60 €	577 195,61 €	9 023 979,99 €	8 787 478,89 €
Immobilisations en cours			- €	
Total	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	4 566,67 €		4 566,67 €	4 566,67 €
Autres immobilisations financières	5 551,00 €		5 551,00 €	5 551,00 €
Total	10 117,67 €	- €	10 117,67 €	10 117,67 €
Total de l'Actif Immobilisé.....	9 621 111,10 €	585 325,94 €	9 035 785,16 €	8 797 596,56 €
Stocks			- €	
Marchandises			- €	
Total	- €		- €	- €
Créances				
Clients	5 684,10 €		5 684,10 €	7 100,00 €
Autres créances	10 890,14 €		10 890,14 €	2 805,22 €
Produits à recevoir	83 620,53 €		83 620,53 €	166 255,67 €
Total	100 194,77 €		100 194,77 €	176 160,89 €
Divers				
Placements financiers	330 067,42 €		330 067,42 €	200 655,82 €
Disponibilités	452 614,10 €		452 614,10 €	617 638,00 €
Total	782 681,52 €		782 681,52 €	818 293,82 €
Charges constatées d'avance.....	18 514,49 €		18 514,49 €	7 358,26 €
Total de l'actif circulant	901 390,78 €	- €	901 390,78 €	1 001 812,97 €
Charges à répartir			- €	
TOTAL DE L'ACTIF.....	10 522 501,88 €	585 325,94 €	9 937 175,94 €	9 799 409,53 €

PASSIF	Exercice en cours	Exercice précédent Au 31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	907 408,00 €	904 508,00 €
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	231 979,61 €	231 979,61 €
Report à nouveau	165 946,12 €	160 952,23 €
Excédent ou déficit de l'exercice	1 768,79 €	4 993,89 €
Situation nette (sous-total)	1 307 102,52 €	1 302 433,73 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (œuvres)	7 813 882,23 €	7 571 590,23 €
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (autres immobilisations)	177 118,21 €	175 604,17 €
Provisions réglementées		
Total	9 298 102,96 €	9 049 628,13 €
Provisions		
Provision pour risques		
Provision pour pensions et obligations similaires	142 303,86 €	158 945,00 €
Provision pour restauration des oeuvres d'art		
Autres provisions pour charges		
Total	142 303,86 €	158 945,00 €
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	103 900,00 €	211 555,00 €
Total	103 900,00 €	211 555,00 €
Subventions affectées non utilisées	63 555,50 €	109 555,00 €
Total	63 555,50 €	109 555,00 €
Dettes		
Emprunts et dettes financières		
Total	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 885,12 €	61 108,42 €
Dettes fiscales et sociales	143 699,50 €	146 165,87 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	113 147,00 €	43 273,00 €
Autres dettes	29 382,00 €	9 479,11 €
Total	325 113,62 €	260 026,40 €
Produits constatés d'avance	4 200,00 €	9 700,00 €
Total des dettes	329 313,62 €	269 726,40 €
TOTAL DU PASSIF.....	9 937 175,94 €	9 799 409,53 €

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

CHARGES	Exercice en cours	Exercice précédent	Variation en pourcentage
Charges d'exploitation			
Achats	132 889,46 €	91 689,62 €	44,93%
Services extérieurs	223 356,51 €	180 300,66 €	23,88%
Autres services extérieurs	328 639,16 €	260 805,64 €	26,01%
Impôts et taxes	39 391,57 €	39 361,05 €	0,08%
Salaires	627 555,24 €	544 294,28 €	15,30%
Charges sociales	223 999,50 €	189 696,74 €	18,08%
Dotations aux fonds dédiés	34 962,00 €	146 480,00 €	-76,13%
Dotations aux amortissements et provisions	36 339,08 €	40 937,07 €	-11,23%
Autres charges	668,92 €	16,06 €	
Total	1 647 801,44 €	1 493 581,12 €	10,33%
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Autres charges exceptionnelles	583,80 €	44,08 €	
Total	583,80 €	44,08 €	
Impôts	41,23 €		
Total des charges	1 648 426,47 €	1 493 625,20 €	10,36%
Excédent	1 768,79 €	4 993,89 €	
TOTAL GENERAL	1 650 195,26 €	1 498 619,09 €	10,11%

PRODUITS	Exercice en cours	Exercice précédent	Variation en pourcentage
Produits d'exploitation			
Ventes et prestations	30 147,45 €	18 481,85 €	63,12%
Production immobilisée			0,00%
Subventions d'exploitation	1 371 547,50 €	1 300 894,29 €	5,43%
Transfert de charges	6 847,47 €	1 135,96 €	502,79%
Reprise subvention virée au résultat	42 620,66 €	23 346,58 €	82,56%
Mécénat	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
Autres produits	4 624,17 €	2,94 €	
Fonds dédiés	142 617,00 €	104 222,00 €	36,84%
Total	1 648 404,25 €	1 498 083,62 €	10,03%
Produits financiers	1 213,28 €	457,47 €	
Produits exceptionnels et reprises de provision	577,73 €	78,00 €	
Total des produits	1 650 195,26 €	1 498 619,09 €	10,11%
Déficit		- €	
TOTAL GENERAL	1 650 195,26 €	1 498 619,09 €	10,11%

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS			
Prestations en nature :			
Région des Pays de la Loire (bâtiment de Carquefou)	66 923,89 €	66 923,89 €	
Région des Pays de la Loire (antenne de Nantes)	140 000,00 €	non valorisé	
Ville de Carquefou (ateliers Carquefou)	27 440,00 €	non valorisé	
Galerie White Cube	10 000,00 €		
Institut lithuanien	2 000,00 €		
TOTAL	246 363,89 €	66 923,89 €	
CHARGES			
Mise à disposition gratuite de biens et services :			
Région des Pays de la Loire (bâtiment de Carquefou)	66 923,89 €	66 923,89 €	
Région des Pays de la Loire (antenne de Nantes)	140 000,00 €	non valorisé	
Ville de Carquefou (ateliers Carquefou)	27 440,00 €	non valorisé	
Transport retour œuvres pour Londres	10 000,00 €		
Exposition Lina Lapelytė : voyages et hôtels de l'artiste	2 000,00 €		
TOTAL	246 363,89 €	66 923,89 €	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 657,83 €	2 160,00 €		9 817,83 €
Immobilisations corporelles				
Oeuvres d'art	7 594 983,17 €	242 292,00 €		7 837 275,17 €
Oeuvres numériques	91 469,71 €			91 469,71 €
Dons d'œuvres d'art	874 018,00 €	2 900,00 €		876 918,00 €
Fonds œuvres numérisées	41 080,20 €			41 080,20 €
Emballages sur acquisitions	8 753,18 €			8 753,18 €
Encadrements	8 042,78 €			8 042,78 €
Matériel et outillage	57 608,63 €			57 608,63 €
Matériel divers	22 741,42 €			22 741,42 €
Matériel audio	46 237,82 €			46 237,82 €
Agencements divers	221 293,81 €	5 382,00 €		226 675,81 €
Matériel de transport	21 174,83 €			21 174,83 €
Matériel informatique	53 044,05 €	14 688,40 €	828,00 €	66 904,45 €
Matériel de bureau	12 240,00 €			12 240,00 €
Matériel d'expositions	93 613,39 €	23 815,42 €		117 428,81 €
Mobilier	166 624,79 €			166 624,79 €
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 551,00 €			5 551,00 €
Dépôts et cautionnements	4 566,67 €			4 566,67 €
TOTAL	9 330 701,28 €	291 237,82 €	828,00 €	9 621 111,10 €

TABLEAUX DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
----------------	---------------------	--------------	------------	-------------------

Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 657,83 €	472,50 €		8 130,33 €
Immobilisations corporelles				
Oeuvres d'art				
Fonds Œuvres numérisées	32 864,16 €	4 108,02 €		36 972,18 €
Emballages sur acquisitions	8 753,18 €			8 753,18 €
Encadrements et socles	8 042,78 €			8 042,78 €
Matériel et outillage	31 882,96 €	6 965,37 €		38 848,33 €
Matériel divers	17 491,52 €	1 541,16 €		19 032,68 €
Matériel audio	46 237,82 €			46 237,82 €
Agencements divers	109 783,93 €	14 709,27 €		124 493,20 €
Matériel de transport	21 174,83 €			21 174,83 €
Matériel informatique	38 279,51 €	9 097,52 €	759,00 €	46 618,03 €
Matériel de bureau	1 428,00 €	2 448,00 €		3 876,00 €
Matériel d'expositions	77 873,36 €	3 968,01 €		81 841,37 €
Mobilier	131 634,84 €	9 670,37 €		141 305,21 €
TOTAL	533 104,72 €	52 980,22 €	759,00 €	585 325,94 €

PROVISIONS	DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN D'EXERCICE
------------	---------------------	--------------	------------	-------------------

Provision pour risques				
Prov. Indemnités Départ en Retraite	158 945,00 €	17 824,33 €	34 465,47 €	142 303,86 €
TOTAL	158 945,00 €	17 824,33 €	34 465,47 €	142 303,86 €